



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 4 février 2025, à 19 h 15, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Adresse : 229, 2^e Rang, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0
Lot numéro : 1 957 035

La nature et les effets de cette demande visent à obtenir une dérogation mineure, afin de permettre une distance séparatrice entre son établissement d'élevage et trois (3) résidences autres que celle du producteur, inférieure à la distance prescrite au Règlement de zonage.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, lors de la séance ordinaire du 4 février 2025.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 15 janvier 2025.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière